

**DATE** Paris, le 9 janvier 2019

**COMMUNIQUE**

**P&Ma**

## **SAINT-VINCENT-DE-PAUL – Paris 14<sup>e</sup>**

### **TROIS EQUIPES DE MAITRISE D'ŒUVRE APPELEES A CONCOURIR POUR LA RECONVERSION DE LA MATERNITE PINARD EN EQUIPEMENT PUBLIC MUTUALISE**

Paris & Métropole Aménagement a engagé en août 2018 un dialogue compétitif en trois phases pour la réhabilitation du bâtiment Pinard en vue de la réalisation d'un équipement public de 5 000 m<sup>2</sup> regroupant une crèche, un groupe scolaire et un gymnase et de locaux d'activités (1 400 m<sup>2</sup>).

Le projet, dont Paris & Métropole Aménagement est maître d'ouvrage, prévoit la réhabilitation du bâtiment des années 30 et la démolition des extensions des années 70 (parking et bâtiment à R+1) permettant la création d'un gymnase en sous-sol et d'un nouveau bâtiment. Il s'agit d'implanter ici un équipement précurseur en matière de mutualisation : mutualisation interne pour les locaux communs aux trois équipements (crèche, école, gymnase) et externe par l'ouverture de l'équipement au quartier en dehors des temps d'utilisation scolaire et petite enfance. Une attention particulière sera portée à la qualité d'usage, notamment en matière d'organisation des différentes entités, et sur la sobriété des équipements techniques dans l'optique de faciliter leur entretien. Le projet se distinguera également par la mise en valeur du patrimoine bâti et sera exemplaire du point de vue environnemental (neutralité carbone, performance énergétique, gestion des eaux pluviales, respect de la biodiversité, réemploi, matériaux biosourcés...) conformément aux ambitions de la ZAC Saint-Vincent-de-Paul.

Le dialogue compétitif avec les trois équipes sélectionnées devra permettre d'ouvrir le champ des propositions et de préciser la programmation.

A l'issue de la commission d'appel d'offre du 17 décembre 2018 sur proposition du comité de sélection, composé notamment de Paris & Métropole Aménagement, des élus et des représentants de la Ville de Paris, trois équipes de maîtrise d'œuvre très complètes (architectes, paysagistes, bureaux d'études environnement, expert réemploi, design...) ont été admises à participer au dialogue compétitif qui se déroulera jusqu'en septembre 2019. Ces trois équipes sont menées par les agences d'architecture suivantes :

- CHARTIER DALIX ARCHITECTES
- ENCORE HEUREUX ARCHITECTES /ASSEMBLE STUDIO/ ATELIER A+1 / JUNG ARCHITECTURES
- ATELIER O-S ARCHITECTURES / JULIEN BELLER

Les phases de dialogue comprendront des auditions individuelles des candidats organisées en fonction des besoins et des thèmes abordés aux différentes étapes du dialogue. Elles réuniront notamment des représentants de la ville de Paris, Paris & Métropole Aménagement et l'urbaniste du quartier. Le lauréat sera désigné en novembre 2019.



© Clément Guillaume

## A PROPOS DE L'OPERATION SAINT VINCENT DE PAUL

La Ville de Paris a engagé la reconversion de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul libéré de ses activités hospitalières depuis 2012. Le projet déploie 60 000 m<sup>2</sup> à majorité résidentiels dans les 3,4 hectares de l'enclos historique, dont 60 % du bâti est conservé.

L'objectif est de produire un quartier sobre et inclusif par un aménagement raisonné, respectueux de l'histoire du site, et enrichi par l'occupation transitoire des Grands Voisins. Aux ambitions environnementales d'un quartier « zéro carbone, zéro déchet, zéro rejet », se conjugue ici la volonté de placer les usagers au cœur de la conception comme de la gestion future du quartier. Pour atteindre ces objectifs, Paris & Métropole Aménagement a engagé une démarche urbaine sur mesure afin de sélectionner opérateurs, maîtres d'œuvre et porteurs de projet selon des critères qui maximisent les logiques participatives.

### LES ACTEURS

- Aménageur : Paris & Métropole Aménagement (anciennement Paris Batignolles Aménagement).
- Études urbaines : Anyoji Beltrando (mandataire, architecture / urbanisme) / TER (paysage) / Alphaville (programmation) / EVP (structures) / Alto (développement durable et VRD) / MDETC (économie de la construction).
- Espaces publics : Empreinte / Artelia / 8'18 ''

### PROGRAMME

Programmes immobiliers : 59 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher dont

- Logements : 42 000 m<sup>2</sup> - 50 % de logements sociaux, 20 % de logements intermédiaires et 30 % de logements libres
- Un grand équipement privé à vocation culturelle et créative dans le bâtiment Denfert (CINASPIC) : 4 000 m<sup>2</sup>
- Commerces et activités : 7 500 m<sup>2</sup> (dont 2 000 m<sup>2</sup> d'intérêt collectif – CINASPIC)
- Equipements publics : 5400 m<sup>2</sup> (une crèche, une école et un gymnase de et un local d'appel pour la DPE)

Espaces publics : Environ 8 400 m<sup>2</sup> d'espace de voirie et 4 750 m<sup>2</sup> d'espace vert, soit au total 13.150m<sup>2</sup>.

## **BATIMENT PINARD**

Programmes immobiliers : 6 400 m<sup>2</sup> de surface de plancher dont

- Equipements publics : 5 000 m<sup>2</sup> avec une crèche de 66 places, un groupe scolaire de 8 classes, un gymnase de type B.
- Des locaux d'activités en cour anglaise : 1 400 m<sup>2</sup>

---

## **LES EQUIPES DE MAITRISE D'OEUVRE**

Constitution des trois équipes admises à participer au dialogue compétitif :

### **CHARTIER DALIX ARCHITECTES** (mandataire)

EVP (BET structure)

B52 (BET fluides)

BMF (économiste de la construction)

ZEFCO (BE environnement)

ATELIER ROBERTA (paysagiste)

LASA PARIS (acoustique)

ATELIER D'ÉCOLOGIE URBAINE (expert écologie)

R-USE (expert réemploi)

### **ENCORE HEUREUX ARCHITECTES** (mandataire)

ASSEMBLE STUDIO (architectes associés)

ATELIER A+1 (architectes associés)

JUNG ARCHITECTURES (architectes associés)

KHEPHREN INGENIERIE (BET structure)

ALTO INGENIERIE (BET fluides, AMO BIM)

ATEC (économiste de la construction)

ELIOTH EGIS CONCEPT (BE environnement)

FLOQUART DIOR PAYSAGE (paysagiste)

ATELIER ROUCH (acoustique)

GAUJARD TECHNOLOGIES SCOP (expert structure bois)

### **ATELIER O-S ARCHITECTURES** (mandataire)

JULIEN BELLER (architecte associé)

R-USE (expert réemploi)

ATELIER ALTERN (paysagiste)

GEC INGENIERIE (BET TCE, économie de la construction, environnement)

CONSEIL VINCENT HEDON (acoustique)

MONOKROM ARCHITECTES (AMO BIM)

STUDIO ISABELLE DAËRON (designer)

---

## **CONTACT PRESSE**

**P&Ma** - DIRECTION DE LA COMMUNICATION

01 75 77 35 00

[c.martin@pem-amenagement.paris](mailto:c.martin@pem-amenagement.paris) / [a.bourgoin@pem-amenagement.paris](mailto:a.bourgoin@pem-amenagement.paris)

[www.parisnetmetropole-amenagement.fr](http://www.parisnetmetropole-amenagement.fr)

## **A propos de Paris & Métropole aménagement**

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris sont dorénavant partenaires au sein de la société Paris Batignolles Aménagement qui devient Paris & Métropole aménagement.

La société publique locale (SPL) Paris & Métropole Aménagement a développé son expertise autour de l'excellence environnementale et la coordination de chantiers majeurs sur l'opération Clichy-Batignolles (Paris 17<sup>e</sup>). À travers l'opération Saint-Vincent-de-Paul (Paris 14<sup>e</sup>), Paris & Métropole aménagement concrétise l'étendue des convictions urbaines de la Ville dans le renouvellement des modèles et des pratiques, notamment au plan de la réduction de l'empreinte carbone ou de la généralisation de la maîtrise d'usage. La SPL est aujourd'hui en charge de six opérations sur le territoire parisien - Chapelle Charbon, Paul Meurice, Porte Pouchet, Saint-Vincent-de-Paul, Cardinet Chalabre et Clichy-Batignolles - ainsi que d'un mandat d'études sur le secteur Gare des Mines qui accueillera l'ARENA 2 pour les jeux Olympiques de 2024.